



FONCTION PUBLIQUE

# MOTION

Face à la gravité de la situation, le 11 mars 2019, les fédérations de fonctionnaires Force Ouvrière ont organisé une réunion commune de leurs instances pour évoquer la situation générale et les projets du Gouvernement contre l'ensemble des fonctionnaires et services publics de l'Etat, de la Territoriale et de l'Hospitalière.



Elles affirment leur totale opposition au projet de loi de transformation de la fonction publique, outils de mise en œuvre des plans massifs de suppressions de postes dans le cadre d'action publique 2022 et au projet de loi santé, élément du plan « ma santé 2022 ».

Elles exigent le retrait de ces projets et l'ouverture immédiate de véritables négociations. Elles rappellent qu'elles revendiquent avec la Confédération FO, depuis des années, un débat de fond sur l'avenir des missions publiques, leur organisation et l'adéquation des moyens avec les besoins.

Ce débat est indispensable pour sortir du dogme de réduction des dépenses publiques qui amène toujours les mêmes résultats : baisse des effectifs, gel des salaires, aggravation des conditions de travail, et un service rendu aux usagers de moindre qualité.

Dans un contexte social extrêmement tendu, et à quelques jours de la fin du Grand débat, nombreux sont ceux qui appellent à plus de services publics démontrant l'attachement des usagers à la Fonction publique, garante de l'égalité des droits.

S'attaquer aux garanties et droits des fonctionnaires aurait, par exemple, pour conséquences redoutables :

- Moins d'égalité de traitement des fonctionnaires et agents publics si des éléments forts de la carrière comme la mobilité et la promotion étaient retirés des compétences des CAP et CCP,
- Moins de sécurité et de santé pour les agents si le CHSCT était supprimé,
- Plus de précarité en recrutant un contractuel à la place d'un fonctionnaire, notamment avec le contrat de missions de 6 ans ni renouvelable ni CDisable,
- Plus de précarité également en imposant le détachement d'office au fonctionnaire dont la mission est privatisée ou en lui proposant la rupture conventionnelle,

Force Ouvrière continuera de s'opposer à ces projets de Loi dès leur prochain passage dans les conseils supérieurs de la Fonction publique et au Conseil commun. Dans le même temps, nous saisissons les parlementaires lorsque la loi sera en débat au Parlement.

Avec le projet de la réforme des retraites, le projet Dussopt – Darmanin de destruction de la fonction publique est la matrice de tous les coups portés contre les fonctionnaires, leurs missions et leurs conditions de travail. Sur l'ensemble de ces projets, (fonction publique, retraite, santé...), le gouvernement pratique un simulacre de concertations dont la seule raison d'être, est d'associer les organisations syndicales à ces funestes contre-réforme.



Conformément à la déclaration de la commission exécutive confédérale du 21 février 2019, nous appelons toutes nos structures à organiser des heures mensuelles d'informations et des assemblées générales pour préparer le rapport de force nécessaire et impératif pour contrer ces projets et bloquer l'économie.

Nos fédérations s'inscrivent dans la journée interprofessionnelle de grève et de mobilisations du mardi 19 mars initiée par la Confédération FO et d'autres organisations, pour l'augmentation des salaires, pour le maintien des régimes de retraite existants, pour refuser la création d'un régime unique par points synonyme d'individualisation et d'incertitude permanente. Le 19 mars est une étape décisive dans notre combat pour défendre le statut général des fonctionnaires, le code des pensions civiles et militaires et la CNRACL.

**Un objectif, une priorité :**

**Le 19 mars tous en grève et aux manifestations et dans les actions menées par Force Ouvrière !**